

# SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mil dix huit

Et le dix septembre

à 19 h le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence M. EDON Dominique, Maire.

**Etaient présents :** AVIGNON Damien, BLUTEAU Sandra, CHAUSSE Annick, COURTIN Elisabeth, DE MEYERE Patrick, EDON Dominique, GUEHO Sigrid, LAMY Christophe, PINCONNET Gilles, ROTTIER Corinne, VOTAVA Nadine

**Absents excusés :** MONTAROU Lionel, PATAULT Florie

**Absent :** Néant

**Secrétaire de séance :** Mme Sandra BLUTEAU conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

M. MONTAROU Lionel a donné son pouvoir à M. EDON Dominique  
Mme PATAULT Florie a donné son pouvoir à Mme CHAUSSEE Annick

## DEVIS

**Travaux de signalisation  
Carrefour  
RD97 / rue des Mimosas**

**2018-60**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal la proposition concernant des travaux de signalisation au carrefour de la RD 97 et la rue des Mimosas.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**Décide de retenir** la Sté FLECHARD TP sis ZA de l'Arche 72400 LA FERTE BERNARD,

Le montant du devis s'élève à 1 855,00 € HT

Les crédits seront inscrits sur le budget de l'exercice correspondant.

**Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document administratif, comptable et financier relatif à cette décision.

**Adopté à l'unanimité**

## CONTRAT

**PASRAU  
Prélèvement à la source**

**2018-61**

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal un contrat concernant PASRAU - Prélèvement à la source, afin de permettre l'interconnexion les applications métiers de la gestion des ressources humaines et Net-Entreprises afin d'automatiser le fichier des taux par agents,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**Décide de retenir** la société BERGER LEVRAULT sis 92100 BOULOGNE BILLANCOURT pour l'interconnexion les applications métiers de la gestion des ressources humaines et Net-Entreprises afin d'automatiser le fichier des taux par agents,

Le tarif annuel (engagement de 36 mois) est de 49 € HT

Le forfait de mise en service est de 99 € HT.

Les crédits seront inscrits sur le budget de l'exercice correspondant.

**Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document administratif, comptable et financier relatif à ce contrat.

**Adopté à l'unanimité**

**FONDS DE CONCOURS  
2018**

**travaux d'accessibilité  
Rues des Lilas et Bleuets  
2ème tranche**

**2018-62**

Monsieur le Maire expose que lors de la séance plénière du 12 juillet 2018, la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise a décidé d'allouer à la commune un fonds de concours pour les travaux d'accessibilité rues des Lilas et des Bleuets 2ème tranche pour un montant de 12 500 €,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**Valide** le fonds de concours 2018 pour l'opération « accessibilité » alloué pour un montant de 12 500 €, attribué par la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise par délibération du 12 juillet 2018, pour les travaux d'accessibilité rues des Lilas et des Bleuets 2ème tranche pour un coût prévisionnel de travaux de 60 000 € H.T.

**Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document administratif, comptable et financier relatif à cette décision.

**Adopté à l'unanimité**

**FONDS DE CONCOURS  
2018**

**Acquisition d'un terrain et  
frais de notaire**

**2018-63**

Monsieur le Maire expose que lors de la séance plénière du 12 juillet 2018, la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise a décidé d'allouer à la commune un fonds de concours pour l'acquisition d'un terrain et frais de notaire pour un montant de 12 500 €,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**Valide** le fonds de concours 2018 pour l'opération « opérations diverses » alloué pour un montant de 12 500 €, attribué par la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise par délibération du 12 juillet 2018, pour l'acquisition d'un terrain et frais de notaire pour un coût prévisionnel de travaux de 90 000 € H.T.

**Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document administratif, comptable et financier relatif à cette décision.

**Adopté à l'unanimité**